

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le **4 juillet 2022**, à 19 h 30, au Centre communautaire, à laquelle séance sont présents Monsieur Richard Thibault, maire, et les conseillers suivants :

Siège #1 - Guylaine Larochelle
Siège #2 - Gaétan Roy
Siège #3 - Samuel Roy
Siège #4 - Tonia Despont
Siège #6 - Éric Trudel

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Thibault, maire. Est aussi présente Madame Fadia Bayrakdar, directrice générale et greffière-trésorière

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2022-07
145

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Guylaine Larochelle,

Et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 6 juin 2022
- 4 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5 - FINANCES - GESTION DES SERVICES
 - 5.1 - Adoption des dépenses du mois de juin 2022
 - 5.2 - Signataire autorisée et responsable des comptes à la Caisse Desjardins de Bellechasse
 - 5.3 - Ajustement salarial - Employé du bureau mandataire
- 6 - LÉGISLATION
 - 6.1 - Avis d'élections - Vacance du poste de conseiller au siège #5
- 7 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 7.1 - Dépôt des permis et des certificats du mois de juin 2022
 - 7.2 - Avis de motion - Règlement de zonage 2004-90-2
 - 7.3 - Dépôt du projet de règlement de zonage 2004-90-2 - Modification de l'article 4
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 8.1 - Dépôt du rapport du directeur du service d'incendie et de sécurité publique pour le mois de juin 2022
- 9 - HYGIÈNE DU MILIEU
 - 9.1 - Barrage de castors - Mandat Monsieur Raynald Turgeon
 - 9.2 - Vidange des boues - Surveillance des travaux - Mandat WSP Canada inc.
- 10 - TRAVAUX PUBLICS
 - 10.1 - Installation d'égout pluvial et d'un regard au garage municipal - Mandat Tetra Tech QI inc.
- 11 - VARIA
- 12 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 13 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2022-07
146

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 6 juin 2022

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 juin dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par Monsieur Éric Trudel,

Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2022, tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions, d'une durée de quinze (15) minutes, est tenue à l'intention des citoyens et des citoyennes.

5 - FINANCES - GESTION DES SERVICES

5.1 - Adoption des dépenses du mois de juin 2022

Les dépenses du mois de juin 2022 ont été présentées au conseil par la secrétaire-trésorière adjointe, laquelle certifie que la municipalité a, dans son compte général, les crédits pour payer ces dépenses s'élevant à 213 381,55 \$.

Il est proposé par Monsieur Éric Trudel,

Et résolu d'autoriser le paiement des dépenses du mois de juin 2022 s'élevant à 213 381,55 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2022-07
147

2022-07
148

5.2 - Signataire autorisée et responsable des comptes à la Caisse Desjardins de Bellechasse

CONSIDÉRANT QU'à la suite des élections du 7 novembre dernier, la Municipalité de Saint-Raphaël a élu un nouveau conseil;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Raphaël détient des comptes à la Caisse Desjardins de Bellechasse, dont les numéros sont :

- Transit 20034;
- Compte 5077508 et 3079100.

Le nom suivant devra être ajouté comme signataire des comptes bancaires de la Municipalité à la Caisse Desjardins de Bellechasse:

- Madame Dorilda Thibault, technicienne bureautique;

et le nom suivant devra être retiré comme signataire sur ces comptes:

- Madame Fadia Bayrakdar, directrice-générale et greffière-trésorière.

Il est proposé par Madame Tonia Despont,

Et résolu d'ajouter Madame Dorilda Thibault, technicienne bureautique, comme signataire aux comptes à la Caisse Desjardins de Bellechasse.

**2022-07
149**

5.3 - Ajustement salarial - Employé du bureau mandataire

ATTENDU la situation actuelle à la Société de l'assurance de l'automobile du Québec (SAAQ);

ATTENDU la nécessité de veiller aux besoins découlant de l'exploitation de l'organisation;

ATTENDU l'étendue de la fonction de l'employé #1902;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal en sont arrivés à une recommandation unanime.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Gaétan Roy,

Et résolu ce qui suit :

- 1) qu'un ajustement salarial soit apporté à l'employé #1902;
- 2) que les conditions de travail soient appliquées tel qu'indiqué dans le contrat de travail de l'employé #1902;
- 3) que le maire soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Raphaël les documents relatifs aux modifications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6 - LÉGISLATION

6.1 - Avis d'élections - Vacance du poste de conseiller au siège #5

ATTENDU QUE le mandat du siège #5 a pris fin le 30 mai 2022 pour le conseiller Michel Turcot;

ATTENDU QUE le 6 juin 2022, un avis de vacance du poste de conseiller au siège #5 a été déposé par la greffière de Municipalité lors de la séance;

ATTENDU QUE la vacance du poste de conseiller au siège #5 a été constaté plus de 12 mois avant le jour fixé pour le scrutin de la prochaine élection générale;

ATTENDU QUE le poste de conseiller au siège #5 doit être comblé par une élection partielle;

Fadia Bayrakdar, greffière, avise le conseil, conformément à l'article 333 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, de la vacance au poste de conseiller du siège #5 de la municipalité Saint-Raphaël, et informe également que le conseil a fixé, conformément à l'article 339 de cette même loi, la date du scrutin au dimanche 25 septembre 2022.

7 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

7.1 - Dépôt des permis et des certificats du mois de juin 2022

(38) Trente-huit permis et autorisations ont été émis au cours du mois de juin 2022.

Tableau détaillé :

Type de demande	Nombre
Certif. autorisation d'abattage d'arbres	4
Permis d'addition d'un bâtiment	6
Permis de construction	1
Certificat d'autorisation pour piscine	3
Permis de rénovation	20
Permis d'installation septique	3
Permis de transformation	1
	38

2022-07
150

7.2 - Avis de motion - Règlement de zonage 2004-90-2

Monsieur Samuel Roy donne avis qu'un règlement de zonage est adopté à la séance ordinaire du 4 juillet 2022. Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, une dispense de lecture est produite en même temps que le présent avis de motion.

2022-07
151

7.3 - Dépôt du projet de règlement de zonage 2004-90-2 - Modification de l'article 4

Une dispense de lecture complète a été demandée lors de l'avis de motion. Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 48 heures. Monsieur le maire en fait le résumé.

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur Éric Trudel,

Et résolu que le règlement 2004-90-2 soit adopté par le conseil et qu'il soit statué et décrété que la superficie maximale soit modifiée comme suit

Article 4 : modifier l'article 16

Modifier l'article 16 comme suit :

1. La superficie maximale des lots à l'intérieur du périmètre urbain est :

Type de bâtiments	Superficie maximale
Unifamiliale isolée	2000 m ²
Unifamiliale jumelée	2000 m ²
Bifamiliale isolée	2000 m ²
Bifamiliale jumelée	3000 m ²

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 - Dépôt du rapport du directeur du service d'incendie et de sécurité publique pour le mois de juin 2022

Le rapport mensuel du Service d'incendie et de sécurité publique est déposé au conseil pour le mois de juin 2022.

9 - HYGIÈNE DU MILIEU

**2022-07
152**

9.1 - Barrage de castors - Mandat Monsieur Raynald Turgeon

ATTENDU QUE la Municipalité est responsable des bris que causent les barrages de castors;

ATTENDU QUE Monsieur Raynald Turgeon fait affaires avec la Municipalité depuis plusieurs années;

ATTENDU QUE Monsieur Turgeon possède les qualités requises pour ce type projet;

ATTENDU QU'une action préventive est nécessaire en la matière;

Il est proposé par Monsieur Samuel Roy,

Et résolu de mandater Monsieur Raynald Turgeon pour effectuer la trappe de castors ainsi que les surveillances préventives dans la municipalité de Saint-Raphaël.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2022-07
153**

9.2 - Vidange des boues - Surveillance des travaux - Mandat WSP Canada inc.

ATTENDU QUE la firme d'ingénierie WSP Canada inc. procède aux directives de chantier;

ATTENDU QU'une surveillance de chantier partielle est nécessaire pour le bon déroulement des opérations;

Il est proposé par Monsieur Gaétan Roy,

Et résolu de mandater la firme WSP Canada inc. pour effectuer la surveillance partielle du chantier des vidanges des boues.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10 - TRAVAUX PUBLICS

**2022-07
154**

10.1 - Installation d'égout pluvial et d'un regard au garage municipal - Mandat Tetra Tech QI inc.

ATTENDU QUE, lors de pluies abondantes, le secteur de la rue Saint-Paul présente une problématique au niveau de l'écoulement;

ATTENDU QU'une étude d'ingénierie est requise pour valider la faisabilité l'ajout d'une grille pluviale;

ATTENDU QUE la Municipalité a répondu favorablement à l'installation d'un regard pour la décharge de véhicules récréatifs au garage municipal sis au 483, Route 281;

Il est proposé par Monsieur Samuel Roy,

Et résolu de manter la firme Tetra Tech QI inc. pour réaliser l'étude de l'ajout d'une grille pluviale et son installation, ainsi que ladite firme est

mandatée pour l'installation d'un regard pour la décharge de véhicules récréatifs au garage municipal sis au 483.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11 - VARIA

Aucun sujet.

12 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions, d'une durée de quinze (15) minutes, est tenue à l'intention des citoyens et des citoyennes.

**2022-07
155**

13 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur Samuel Roy,

Et résolu que cette séance ordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La séance est levée à 19 h 48.

Richard Thibault
Maire

Fadia Bayrakdar
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné, Fadia Bayrakdar, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Fadia Bayrakdar, directrice générale et greffière-trésorière

Je soussigné, Richard Thibault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Richard Thibault, maire